Accident de Puisseguin : 3 ans après le drame

mardi 23 octobre 2018, par Thémis

Trois ans après le drame de Puisseguin ayant couté la vie à 43 personnes, deux cérémonies et une messe en hommage aux victimes étaient organisées ce mardi 23 octobre 2018. Cet hommage préparé par les membres du bureau du collectif des victimes de l'accident, prévoyait un recueillement autour de la stèle érigée sur les lieux du drame ainsi qu'autour de la stèle installée dans la commune de Petit-palais d'où étaient originaires un grand nombre de victimes.

L'émotion est toujours palpable trois ans après les faits et les répercussions psychologiques des victimes survivantes toujours très vives.

Mais aujourd'hui, l'une des questions principales, est de savoir pourquoi et comment le car s'est embrasé si rapidement, laissant prisonnières des flammes des dizaines de personnes.

Après trois reports, le procureur de la République a enfin annoncé aux victimes que le rapport d'expertise concernant les causes de l'embrasement rapide du car devrait être rendu d'ici la fin du mois.

Les victimes réunies dans le collectif ainsi que la FENVAC regrettent le silence du juge d'instruction qui n'a à ce jour jamais organisé de réunion d'information. Ce silence prolongé donne la sensation aux victimes qu'on leur cache la vérité.

Ce délaissement de la part de la justice est d'autant plus incompréhensible pour les victimes que leur assistance par les pouvoirs publics dans les suites du drame avait été jugée satisfaisante notamment grâce à l'intervention d'un coordonnateur qui s'est illustré par son humanité et sa disponibilité.

Monsieur VIGIER, Président du Collectif des victimes de Puisseguin ressent toutefois un changement dans la place que le gouvernement accorde aux victimes regroupées en association. Ces structures ne semblent plus privilégiées dans leur travail et notamment dans leur combat pour la prévention, combat absolument essentiel et primordial pour éviter à l'avenir qu'un tel drame ne se reproduise.

La FENVAC soutient l'association dans ses actions pour la prévention et sollicitera un entretien auprès du directeur de cabinet de la Ministre chargée des transports.